

## CONVOCATION

**Objet** : Convocation à la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Judi 17 juillet 2014 à 11h00** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2013,
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2013 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial,
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013,
4. Affectation des résultats 2013,
5. Renouvellement des mandats des Administrateurs,
6. Nomination d'un Administrateur
7. Quitus aux Administrateurs
8. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2013,
9. Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2013
10. Fixation de la rémunération du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2013
11. Fixation de la rémunération des Comités pour l'exercice 2013,
12. Emission d'emprunts obligataires,
13. Pouvoirs.

Veillez croire, Monsieur, en l'assurance de notre haute considération.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à l'Immeuble Assurances Salim, Lotissement AFH BC5, au Centre Urbain Nord-1082- Tunis

**Pour le Conseil d'Administration**

**La Présidente**

---

### POUVOIR

Je (nous) soussigné (Nom et Prénom ou Raison sociale).....  
Profession.....  
Adresse.....  
Propriétaire de .....Actions de la société Modern leasing, donne pouvoir à.....à l'effet de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 17 Juillet 2014 à 11h00 au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Av. Mohamed V- 1080 Tunis.

En conséquence, le mandataire pourra à mes (nos) lieux, places et qualité signer toutes feuilles de présence, accepter toutes fonctions prendre part à toutes délibérations, émettre tout avis ou vote sur les questions portées à l'ordre du jour, signer, s'il y a lieu, tout procès-verbaux, registres ou documents et généralement faire le nécessaire.

Fait à.....le.....

Signature (1)

(1)Il est indispensable de faire précéder votre signature par la manuscrite « BON POUR POUVOIR »

**PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE du 17/07/2014 à 11h00**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2013 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils sont présentés ;

Cette résolution est adoptée à .....

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2013 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 29 de la loi n°2001-65 et 200 et suivants du Codes des sociétés commerciales tel que présentées.

Cette résolution est adoptée à .....

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2013 comme suit :

En Dinars Tunisiens

Désignation	Montant
Bénéfice Net	19 357,269
Report à Nouveau	1 579 116,600
Bénéfices disponibles	1 598 473,869
Réserve Légale	79 923,693
Report à Nouveau	1 518 550,176

Cette résolution est adoptée à .....

## **MODERN LEASING**

### **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats des Administrateurs suivants pour une durée de trois ans expirant le jour de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2016 :

- LA BANQUE DE L'HABITAT,
- SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
- SOCIETE SIM SICAR
- SOCIETE EL BOUNIANE
- IMMOBILIERE SLIM
- La BARAKA BANK
- La Société SICAF – Epargne Invest
- Mr AHMED TRABELSI
- Mr TAIEB GHALI

Les nouveaux Administrateurs déclarent accepter ces fonctions et déclarent en outre n'être frappés d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de leur interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de **Mr HABIB AMRI** en tant que nouvel administrateur et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Le nouvel administrateur déclare accepter ces fonctions et déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de leur interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à ...

### **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2013 à un montant forfaitaire annuel net de 3000,000 Dinars par administrateur.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2013 à un montant forfait annuel net de 3000,000 Dinars par membre.

Cette résolution est adoptée à .....

## **MODERN LEASING**

### **Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité de Gestion des risques au titre de l'exercice 2013 à un montant forfait annuel net de 3000,000 Dinars par membre.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2013 :

Cette résolution est adoptée à .....

### **Dixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Société Modern Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total de **Cinquante Millions de Dinars (50.000.000 DT)**, dans un délai de 3 ans, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Onzième résolution :**

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au représentant légal ou son mandataire conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à .....